

## 2020\_CT2\_140

**OBJET : Ressources - Finances - AVIS - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement Aides aux entreprises immobilier, PAT, ...**

---

Le 8 octobre 2020, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au Complexe Sportif du Val de l'Arc à Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 2 octobre 2020, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse – AMAR Daniel – AMIEL Michel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BENKACI Moussa – BIANCO Kayané – BONFILLON Béatrice – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – CANAL Jean-Louis – CESARI Martine – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent – DI CARO Sylvaine - FERNANDEZ Stéphanie – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GARCIN Eric – GERARD Jacky – GOMEZ André – GOURNES Jean-Pascal – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – LANGUILLE Vincent – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PENA Marc – POUSSARDIN Fabrice – RAMOND Bernard – ROVARINO Isabelle – RUIZ Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – TAULAN Francis – VINCENT Jean-Louis

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales** : BURLE Christian donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – CONTÉ Marie-Ange donne pouvoir à PELLENC Roger – FILIPPI Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – HUBERT Claudie donne pouvoir à PENA Marc – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : CHARRIN Philippe – JOISSAINS Sophie – KLEIN Philippe – MALLIÉ Richard – PAOLI Stéphane – PETEL Anne-Laurence – VENTRON Amapola – ZERKANI-RAYNAL Karima

**Secrétaire de séance** : BIANCO Kayané

**Monsieur Jacky GERARD** donne lecture du rapport ci-joint.

**RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX**

**Ressources  
Finances**

■ Séance du 8 octobre 2020

**02\_1\_02**

■ **Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement Aides aux entreprises immobilier, PAT, ...**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

## RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

### Stratégie et développement économique, entreprises, commerce, relance

■ Séance du 15 Octobre 2020

15137

#### ■ Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement Aides aux entreprises immobilier, PAT, ...

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

L'objectif de l'opération est le soutien aux projets de développement et de recrutement présentés par des entreprises du territoire, appui à l'ancrage des entreprises industrielles sur le territoire.

L'action du Territoire se fait par le biais de subventions d'investissement au titre d'un projet immobilier porté par une entreprise : acquisition d'un terrain + construction, acquisition de locaux d'activité, extension de locaux existants.

Il s'agit d'un dispositif récurrent et de dimension métropolitaine depuis mai 2019. Nous sommes régulièrement sollicités par des entreprises industrielles et de services à l'industrie qui investissent dans leurs locaux d'activité. Compte-tenu du nombre de demandes actuellement en instruction et susceptibles d'être validées avant fin 2020, il est nécessaire de revoir l'opération à la hausse.

L'opération d'investissement Aides aux entreprises (immobilier, PAT, ...) d'un montant initial de 2 300 000 euros T.T.C. doit être augmentée de + 700 000 euros T.T.C. et ainsi porter le montant total de l'opération à 3 000 000 euros T.T.C

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2311-3 et R.2311-9 ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20201008-2020\_CT2\_140-  
DE  
Date de télétransmission : 20/10/2020  
Date de réception préfecture : 20/10/2020

# Métropole Aix - Marseille - Provence

- La délibération n° ECO006-6398/19/CM du 19 décembre 2019 du Conseil de la Métropole portant approbation de la révision de l'opération d'investissement Aides aux entreprises (immobilier, PAT, ...) et de son affectation ;
- La délibération n° FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier.

**Ouï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

## **Considérant**

- Qu'il convient de procéder à la révision et à l'affectation de l'opération d'investissement DI378AP Aide aux entreprises (immobilier, PAT, ...).
- Qu'il sera nécessaire aux exercices budgétaires concernés d'actualiser les crédits de paiement y afférents.

## **Délibère**

### **Article 1 :**

Sont approuvées, la révision et l'affectation de l'opération d'investissement DI378AP Aide aux entreprises (immobilier, PAT, ...) d'un montant de 700 000 euros T.T.C, portant le montant total de l'opération à 3 000 000 euros TTC.

### **Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits dans le budget de l'État Spécial de Territoire du Pays d'Aix selon l'échéancier prévisionnel des Crédits de Paiement qui s'établit comme suit :

Déjà financé : 1 207 116,50 euros T.T.C

CP 2020 : 850 000 euros T.T.C.

CP 2021 : 850 468,50 euros T.T.C

CP non ventilé : 92 415 euros T.T.C.

Pour enrôlement,  
Le Vice-Président Délégué  
Développement économique,  
Plan de relance pour les entreprises  
Artisanat et Commerce

Gérard GAZAY

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20201008-2020\_CT2\_140-  
DE  
Date de télétransmission : 20/10/2020  
Date de réception préfecture : 20/10/2020

**OBJET : Ressources - Finances - AVIS - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement Aides aux entreprises immobilier, PAT, ...**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	50
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	50
Majorité absolue	26
Pour	50
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents  
**Maryse JOISSAINS MASINI**

Signé, le **20 OCT. 2020**

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20201008-2020\_CT2\_140-  
DE  
Date de télétransmission : 20/10/2020  
Date de réception préfecture : 20/10/2020